

DEMANDE D'AVIS DE DELIVRER DES REÇUS FISCAUX POUR LES ORGANISMES AYANT LA CAPACITE DE RECEVOIR DES DONS

Demande d'avis relative à la mise en œuvre de la garantie de l'article L 80 C

Vous voudrez bien apporter des réponses détaillées aux questions ci-après.

Il vous est demandé de joindre en annexe tout document susceptible de compléter utilement ces questions.

I. IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE LA DEMANDE

- Nom :
- Qualité :
- Adresse :
- Téléphone :
- Mail :

II. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME (joindre une copie des statuts)

- Dénomination :
- Adresse du siège social (et des établissements...) :
- Objet statutaire :
- Affiliation (fédération, groupement, fondation...) :
- Imposition aux impôts commerciaux : oui non
 Si oui, lesquels :

III. COMPOSITION ET GESTION DE L'ORGANISME

- Nombre de membres (personnes physiques, morales, autres...) :
- Qualité des membres (droit de vote, convocation aux assemblées générales...) :
- Noms, adresses et professions des dirigeants (préciser la fonction exercée au sein de l'organisme et le montant par dirigeant des rémunérations et indemnités annuelles) :
- Salariés : Nombre, rémunération, avantage en nature, fonctions éventuelles au sein du conseil d'administration

IV. ACTIVITES EXERCEES

- Lieu d'exercice des activités :
- Activités exercées (à titre permanent, occasionnel):
- Modalité d'exercice (bénéficiaires des opérations, prix pratiqués...):
- Description des projets en cours :

V. RESSOURCES DE L'ORGANISME

- Dons (indiquer le montant) :

- AUTRES (INDIQUER LE MONTANT PAR NATURE DE RESSOURCE):

- Cotisations :

- Subventions :

- Ventes:

- Prestations :

- Existence d'un secteur lucratif : oui non

Si oui,

- préciser la nature de(s) (l') activité(s) lucrative(s) :

- la répartition et le pourcentage des ressources par catégorie (dons et autres) affectées au secteur lucratif et non lucratif :

- la part respective des effectifs ou des moyens consacrés respectivement à l'activité lucrative et à l'activité non lucrative :

- Y a-t-il une sectorisation entre le secteur lucratif et le secteur non lucratif ?

Préciser les modalités pratiques de définition de cette distinction (comptabilité distincte, affectation des ressources et des charges entre les deux secteurs...) :

VI. OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Observations que vous jugerez utiles à l'appréciation de la situation de l'organisme au regard des articles 200 et 238 bis du code général des impôts :

A....., le.....

Certifié exact, conforme et sincère

Signature et qualité du signataire